

Avignon, le 09 décembre 2022,

Alors que les Directions (Générale et Départementale) avaient bien fait la leçon aux organisations syndicales (OS) sur le devoir de réserve pendant la période électorale, nous avons appris avec surprise la venue de M MAGNANT (Directeur général adjoint, n°2 de la DGFIP) au SGC de Monteux le 8 décembre, dernier jour de vote.

Tout d'abord ignorées en ayant reçu un message la veille de la part du directeur local pouvant se résumer à « surtout, ne venez pas !!! », les organisations syndicales représentatives de la DDFIP de Vaucluse ont finalement obtenu tardivement une audience. Partant du principe qu'il ne faut pas perdre une occasion de faire entendre les revendications des agents et de montrer comment ça se passe réellement dans les services, nous sommes donc allés rencontrer cet éminent personnage, accompagnés des représentants de la CGT et de FO.

Après le serrage de louche de rigueur (même en période de reprise du COVID...), la discussion s'est engagée dans une certaine rigueur climatique (les 19°C dans la salle de réunion toute neuve du SGC de Monteux s'ajoutant à la distance entre la DG et les OS).

Le DG adjoint est principalement revenu sur le drame de Bullecourt et sur la nécessaire cohésion des agents de la DGFIP. Apparu très sincère dans sa réaction face à ce drame absolu, le DGA s'est engagé notamment sur la mise en place de groupe de travail dès le début 2023 au niveau national sur une réflexion poussée sur la sécurité des agents en charge du contrôle fiscal dans un premier temps, puis dans un second temps sur celle des autres agents nomades (huissiers, géomètres, ...) ainsi que ceux chargés de l'accueil.

À tour de rôle, vos représentants se sont exprimés sur la mauvaise qualité du dialogue social local, sur le drame qui s'est déroulé dans le Pas de Calais, mais aussi sur la perte de sens dans le travail, les dégâts causés par le NRP, la question des moyens financiers (rémunérations) et des moyens humains, en clair pour dénoncer les mauvaises conditions de vie au travail actuelles (particulièrement en terme de risques psycho-sociaux) pour en obtenir de meilleures à l'avenir.

Nous avons également particulièrement insisté sur la nécessité d'être à l'écoute des agents de la DGFIP et de leurs représentants du personnel qui seront issus des élections professionnelles en cours, et plus particulièrement sur la reconnaissance nécessaire des agents de la DGFIP (en terme de carrière, promotion et rémunération) au regard à la fois de l'inflation galopante mais surtout de l'engagement sans faille des agents ces dernières années dans le cadre de la crise sanitaire et des réorganisations ou autres réformes en cours.

La discussion ne s'est pas éternisée, nos têtes pensantes ayant à cœur de rejoindre rapidement la Préfète et la Présidente du Conseil Départemental pour signer la Charte Départementale suite au NRP. Cette Charte est censée fixer les implantations de la DDFIP jusqu'en 2026 : 3 ans, la désormais vision à long terme de la DGFIP..... ça vous rassure vous ?